

République Française

Département de la Meurthe-et-
Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 3 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	15	15 + 1 pouvoir

Date de convocation
26 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER.**

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Election d'un président de séance

N° de délibération : 13_2025

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
15	1	16	0	0	0

Le Maire rappelle que, conformément au code des Collectivités Territoriales, la présidence de la séance où le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif est assurée par un conseiller municipal élu pour l'occasion.

Il invite donc l'assemblée à procéder à l'élection d'un Président de séance afin de débattre du compte administratif et propose la candidature de Mme ROZAIRE Anne pour voter le compte administratif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 4 mars 2025
Marcel TEDESCO,
Maire

